

L'Adresse—M. Epp (Provencher)

Je sais que les députés de l'opposition ne s'attendaient pas au plan d'action sur la garde des enfants qui est mentionné dans le discours du trône parce qu'ils ont des idées préconçues à propos des intentions du gouvernement. Je leur rappelle que, lors du débat tenu pendant la campagne électorale de 1984, le premier ministre s'était engagé à mettre sur pied, de concert avec les provinces, des groupes de parents et des organismes intéressés à la garde des enfants, un groupe d'étude chargé non pas de discuter encore une fois de la nécessité de fournir des services de garde, mais de la meilleure façon de le faire et d'aider les familles et les femmes au travail. Il avait relié tout cela à la réforme des pensions et parlé de mesures globales. Je suis fier de faire partie d'un gouvernement dirigé par un premier ministre qui tient ses engagements et ses promesses.

Des voix: Bravo!

M. Epp (Provencher): Aujourd'hui encore, le premier ministre et Mila ont lancé la Semaine de la famille. Pourquoi? Parce que nous... J'entends les néo-démocrates ricaner.

M. Riis: Il y a 51 autres semaines pour les familles, Jake.

M. Epp (Provencher): Le député devrait avoir honte. C'est justement ce que j'allais dire. Le député signale que nous ne devons pas nous limiter à une seule semaine parce qu'il y en a 52. Les députés ne veulent-ils pas et ne devraient-ils pas appuyer un premier ministre et un gouvernement qui ont pris des initiatives positives avec succès? Je voudrais bien qu'ils le fassent.

M. Riis: Allez-dire cela aux familles d'agriculteurs de votre propre province, Jake.

M. Epp (Provencher): Maintenant que j'ai attiré leur attention, nous pouvons peut-être continuer. Nous avons parlé de la réforme des pensions et du besoin de services de garde des enfants. J'ai signalé bien clairement à la Chambre aujourd'hui que le premier ministre reviendra là-dessus lors de la conférence des premiers ministres en novembre et que nous comptons sur l'appui non seulement des provinces et des divers groupes en cause, mais aussi des deux partis de l'opposition qui ont eux aussi insisté sur cette question.

L'autre chose dont je veux parler aujourd'hui a trait au fait que notre politique sociale s'adresse à divers autres problèmes qui empêchent un grand nombre de Canadiens de jouir d'une vie sereine et heureuse. Je songe aux problèmes de la violence familiale, des enfants maltraités, de la pornographie et de la prostitution juvénile. Je sais, et je suis certain que les autres députés le savent aussi, que le gouvernement ne doit pas essayer uniquement d'enrayer le mal social qu'est l'abus des stupéfiants. Nous avons cependant essayé d'insister particulièrement sur la prévention et d'aider les gens à s'en sortir quand la prévention a échoué.

Le gouvernement a proposé des mesures énergiques pour lutter contre l'agression sexuelle des enfants et la pornographie. Ces mesures seront présentées de nouveau à la Chambre et comprendront aussi des propositions relatives à la prostitution des jeunes. Le ministre de la Justice (M. Hnatyshyn) nous en dira davantage plus tard. Nous pourrions affirmer que ces programmes sont couronnés de succès seulement si nous réussissons à aider les victimes à s'en sortir et à prévenir les abus.

Pendant le temps qu'il me reste, je parlerai de l'abus des stupéfiants et de notre désir d'améliorer la qualité de la vie dans nos localités et nos familles.

Le premier ministre a mentionné cet automne l'intention du gouvernement de mettre au point une stratégie nationale de lutte contre la drogue. Moi-même et mes collègues, le procureur général, le solliciteur général (M. Kelleher), le ministre du Revenu national (M. MacKay), le ministre d'État chargé de la Jeunesse (M. Charest), le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark), le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. McKnight) et le ministre d'État chargé de la Condition physique et du Sport amateur (M. Jelinek), nous efforçons depuis le printemps dernier de mettre au point un plan d'action global pour lutter contre l'abus des stupéfiants. Notre préoccupation à ce sujet ne date pas d'hier. Les députés sont au courant de ma propre campagne pour lutter contre les abus du tabac et de l'alcool. Ce sont aussi des drogues qui coûtent des millions de dollars au Canada en soins de santé et qui font des dommages incalculables sur le plan personnel et familial.

Selon moi, nous sommes en train de gagner la lutte contre la mauvaise publicité du tabac et de l'alcool, surtout celle qui s'adresse aux jeunes, et les Canadiens sont mieux renseignés que jamais sur les dangers du tabac et de l'alcool. Nous accomplissons des progrès de ce côté-là, mais le problème des stupéfiants est plus profond à cause des réseaux internationaux, du caractère caché de la vente des stupéfiants et des risques énormes de la toxicomanie, qui comprennent les problèmes médicaux et, bien entendu, la mort.

Selon nous, le problème de l'abus des stupéfiants n'est pas le même partout dans le pays. Tout député qui a visité les villes canadiennes le sait. Ce qui importe, c'est que le gouvernement soit décidé à s'attaquer à ce problème urgent. Pour ce faire, nous agissons avec méthode et nous respecterons la tradition canadienne face aux besoins sociaux de nos concitoyens. Dans le cas d'un problème comme celui-ci, la tradition canadienne veut que l'on s'en remette à l'éducation du public, que l'on éveille la conscience sociale, que l'on traite les drogués, que l'on prévienne l'utilisation, mais en même temps que l'on ait recours à la police et à la loi pour empêcher l'approvisionnement.

Nous ne disons pas que la victime, celle qui use ou abuse de drogues, est totalement innocente. Par contre, nous savons très bien quelles sont les pressions qui, souvent, mettent les gens sur la pente de la dépendance. Une fois là, ce sont, à toutes fins pratiques, des victimes. Si nous ne pouvons pas empêcher complètement l'usage des drogues, nous devons traiter les victimes.

Il nous faut agir sur plusieurs fronts. Tout d'abord, le gouvernement fédéral doit coordonner les efforts des provinces et des collectivités pour réduire la demande.

Ensuite, nous devons augmenter nos efforts pour empêcher la production et la distribution des drogues illicites. Les mesures de réduction comprendront une campagne d'éducation, de la recherche et, espérons-nous, une série d'activités provinciales.